

En bref

■ Insertion

5 700 personnes accompagnées

Selon la préfecture, qui a dressé le bilan lors du comité régional de l'inclusion dans l'emploi, 5 700 Réunionnais ont été accueillis en 2022 dans l'une des 85 structures d'insertion par l'activité économique. À la clef : des parcours associant travail, formation et un accompagnement d'une durée maximale de 24 mois. 53 % de ce public a bénéficié d'une sortie en emploi ou en formation certifiante et qualifiante. L'État a débouqué 24 millions d'euros l'an passé, contre 13,6 M€ en 2019, ce qui a permis d'accompagner 2 000 personnes de plus et de conventionner 27 structures supplémentaires.

■ Intérim

Moins d'emplois en mars

Selon le baromètre Prism'emploi des professionnels du secteur, après deux hausses en janvier et février, l'emploi intérimaire est fortement reparti à la baisse en mars à La Réunion : -14,5 % par rapport à 2022 (contre -3 % pour toute la France et -15 % pour l'ensemble des Dom). Seul le BTP a vu ses effectifs progresser en un an (+8,2 %) alors que les services sont en chute libre (-38,5 %). Avec près de 4 000 salariés intérimaires, La Réunion représente environ 0,6 % du total national. Le CDI intérimaire est moins développé chez nous que dans l'Hexagone : seulement 1,5 % de l'emploi intérimaire, contre 6,3 %.

■ Village by CA

Appel à candidatures

Les entreprises ayant moins de cinq ans d'activité et proposant un service ou un produit innovant ont jusqu'à ce soir minuit pour candidater en ligne en vue d'intégrer le Village by CA de La Réunion, « un site unique pour accélérer leur business ». Le jury se réunira mi-juin pour effectuer la sélection. À la clef pour les heureux élus : la « promesse » de bénéficier d'un « accompagnement individuel et collectif pour accélérer leur développement ». Depuis 2017, les 50 start-up hébergées à Sainte-Clotilde ont permis de créer plus de 660 emplois et ont levé près de 15 millions d'euros. Inscriptions : reunion@levillagebyca.com. (Photo Emmanuel Grondin)



■ Club Export

Nouveau partenariat à Madagascar

Le Club Export a signé un nouvel accord de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar, mi-mai à Tananarive, en marge de la Foire internationale de Madagascar à laquelle ont participé une douzaine d'entrepreneurs réunionnais. L'objectif de cette convention est d'identifier de nouvelles pistes de coopération afin de développer les échanges entre les deux îles. Le recrutement d'un VIE (Volontaire international en entreprise) est déjà acté, tout comme le partage de données de veille économique et stratégique. Une nouvelle mission de prospection est prévue à Tamatave au 3^e trimestre. (Photo DR)



■ Transmission d'entreprise

Rendez-vous le 9 juin

L'Ordre des experts-comptables et la préfecture organisent une nouvelle session de l'opération Business to Market, le vendredi 9 juin à partir de 8 h 30 à l'hôtel Lux de Saint-Gilles. Des personnes souhaitant céder leur entreprise y seront mises en contact avec des investisseurs et repreneurs. Inscription gratuite mais obligatoire sur le site www.inforesa.re.

ÉTUDE DES EXPERTS-COMPTABLES SUR LE 1^{ER} TRIMESTRE

Une croissance nulle hors inflation

Selon Image PME, le baromètre de conjoncture de l'Ordre des experts-comptables, le chiffre d'affaires des TPE-PME réunionnaises a progressé de 3,4 % au 1^{er} trimestre. Une progression, due exclusivement à la hausse des prix pour compenser la flambée des coûts des entreprises. Les ménages ont opéré des arbitrages au détriment de secteurs comme la coiffure et l'ameublement. Et ce n'est pas fini.

À la traîne les trimestres précédents, La Réunion se situe cette fois-ci dans la première partie d'Image PME, le classement des régions françaises en termes d'évolution du chiffre d'affaires des TPE-PME (celles réalisant moins de 50 millions d'euros de CA). Cette publication de l'Ordre des experts-comptables est alimentée par les télédéclarations sociales et fiscales opérées pour le compte des entreprises.

Au 1^{er} trimestre, le chiffre d'affaires des 4 000 TPE-PME réunionnaises a progressé de 3,4 % par rapport à la même période en 2022. Au 4^e trimestre, la hausse atteignait 5,5 %.

La Réunion fait mieux, cette fois-ci, que la moyenne tricolore (+3 %) alors qu'elle accusait quatre points de retard en fin d'année dernière. Elle se classe même 6^e sur 14 régions étudiées (aucun autre territoire ultramarin ne fait partie du périmètre).

« Coup de frein »

Commentaire du cabinet d'étude Sagis, mandaté par l'Ordre des experts-comptables pour analyser les données : « L'activité continue de ralentir mais le coup de frein est moins brutal qu'au national ».

La progression du chiffre d'affaires relevée au 1^{er} trimestre sur l'île doit néanmoins être relativisée. De mars 2022 à mars 2023, l'indice des prix à la consommation de l'Insee a en effet grimpé de 3,3 % localement (contre 5,7 % pour toute la France). « Corrigée de l'inflation, la progression (en volume) serait de l'ordre de 0 % contre environ -2,7 % au national, explique la note de synthèse d'Image PME.



Les restaurants font partie des grands gagnants de ce début d'année mais les Réunionnais, engagés dans une chasse aux économies, continueront-ils à y aller autant ? (Photo d'archives Emmanuel Grondin)

Le contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente ».

Cet effet prix dans la croissance de l'activité est particulièrement visible dans le BTP (+10,9 % de chiffre d'affaires alors que l'indice du coût de la construction progresse de 8,8 %) ou encore dans les boulangeries-pâtisseries (+5,5 %), un secteur qui a été contraint d'augmenter ses tarifs suite à la flambée des coûts des matières premières agricoles (beurre, farine...) et de l'énergie.

Moins d'alcool

Dans l'ensemble du commerce, après dix trimestres consécutifs de

croissance (+3,8 % au 4^e trimestre 2022), le baromètre décrit une « stagnation » de l'activité, donc une baisse hors inflation, « signe manifeste d'arbitrages dans la consommation des ménages, ou tout du moins de certains d'entre eux ». Quatre exemples : la coiffure (-1,2 %), l'ameublement (-18 %), le commerce de boissons en magasin spécialisé (-0,3 %) et les produits pharmaceutiques (-6,9 %). Dans ce dernier cas, un lien est évoqué avec « la normalisation de la situation sanitaire ».

À l'inverse, l'hébergement-restauration est le grand gagnant de ce début d'année avec une hausse de 22 % de son chiffre d'affaires (et même de 28 % pour la restauration traditionnelle avec, là encore, un effet hausse des prix).

« Cette augmentation est à ana-

lyser avec un certain recul dans la mesure où l'effet de rebond post-crise sanitaire se fait encore sentir, le secteur ayant fait partie des plus touchés par l'épidémie de Covid, décrypte la publication de l'Ordre des experts-comptables. Si l'année 2023 devait marquer le retour à la normale pour le secteur, la crise inflationniste fait aujourd'hui planer chez les professionnels de la filière la crainte d'une reprise en demi-teinte. »

« Le contexte pourrait conduire certains clients, dont le pouvoir d'achat est impacté, à limiter leurs sorties au restaurant », se projette Image PME. Pour l'heure, ce n'est pas le cas mais la menace est réelle sachant qu'une baisse générale des prix n'est pas attendue avant la fin de l'année.

Cédric BOULLAND

Le marché du mobile au ralenti

L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a publié son observatoire de la téléphonie mobile pour le 1^{er} trimestre.

Au niveau national, le nombre de cartes Sim en circulation a diminué pour la première fois depuis deux ans et demi (160 000 en moins en un trimestre alors qu'une hausse de 300 000 avait été relevée un an plus tôt).

Effondrement à Mayotte

« Ce repli provient de l'affaiblissement de la croissance du segment post-payé (les forfaits, N.D.L.R.) conjugué à l'accélération de la contraction du segment prépayé », explique le gendarme des télécoms.

En outre-mer, une baisse trimestrielle de 8 000 cartes Sim est observée. Celle-ci atteint 14 000 à Mayotte (où le marché est même en recul de 2,5 % sur un an) tandis

que La Réunion résiste mais voit sa croissance diminuer.

Chez nous, l'Arcep a recensé 1 000 cartes Sim de plus entre le 4^e trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre



Le nombre de cartes Sim progresse encore légèrement sur l'île mais moins que l'an passé. (Photo Yann Huet)

2023, contre 4 000 supplémentaires un an plus tôt. De mars à mars, le marché du mobile est en progression de 2,7 % à 963 000 cartes Sim (contre +1,8 % au niveau national), soit un taux de pénétration de la population de 110,3 % avec le multi-équipement. En mars 2022, la hausse du marché local sur un an était de 3,3 %.

Dans les détails, le nombre de cartes Sim grimpe de 4,2 % sur une année pour le parc post-payé et recule de 23 % pour les cartes prépayées, qui ne représentent plus que 4 % de la clientèle.

Le parc total actif (cartes Sim réellement utilisées) est lui en augmentation de 6 000 cartes Sim sur un trimestre et de 2,4 % sur un an pour un total de 952 000 cartes Sim.

C.B.